

# REUNION DES PRESIDENTS DE CLUBS

14/06/2024



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
**NATATION**  
COMITE  
DEPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE

# ORDRE DU JOUR

- **Ouverture des candidatures à l'élection du comité directeur 2024-2028**
- **Présentation du règlement financier applicable au 1/09/2024**
- **Rappel sur les formations des Officiels**
- **Calendrier sportif 4<sup>ième</sup> trimestre 2024**

**[SAVE THE DATE]**

**Réunions de rentrée des Présidents et des Entraîneurs**

**28/09/2024**

**9:00 - 11:00 pour l'ensemble des présidents de clubs / 11:15 pour les entraîneurs**

# ELECTION DU COMITE DIRECTEUR 2024-2028

- **Ouverture des candidatures : début juin**
- **Date limite de dépôt des candidatures : 7/09/2024**
- **Envoi liste aux clubs : 1/10/2024**
- **Date de l'AG : 25/10/2024 à la MdS à 19:00**

## **Pour candidater**

**Adresser le formulaire de candidature par courrier à l'adresse du comioté ou à une adresse dédiée : [cdn44.csoe@gmail.com](mailto:cdn44.csoe@gmail.com)**

# REGLEMENT FINANCIER

Applicable au 1/09/2024

## TARIFS DES ENGAGEMENTS EN COMPÉTITION DÉPARTEMENTALES

	Montant en €
Engagement individuel	4,00 €
Engagement Hors période d'engagement si disponibilité dans les séries existantes	8,00 €
Engagement relais	5,00 €
Engagement relais Hors période d'engagement si disponibilité dans les séries existantes	10,00 €
Engagement par équipe aux Interclubs Toutes Catégories	50,00 €
Engagement par équipe aux Interclubs Benjamins et Interclubs Avenirs	30,00 €
Engagement individuel Maîtres	4,00 €
Engagement relais Maîtres	8,00 €
Engagement Challenge Avenirs	2,00 €
Forfait Non déclaré avec justificatif (en plus de l'engagement individuel non remboursé)	non facturé
Forfait Non déclaré sans justificatif (en plus de l'engagement individuel non remboursé)	6,00 €

Pour un forfait, il est rappelé aux clubs que la déclaration est à faire à la chambre d'appel au plus tard 30 minutes avant le début des épreuves.

# REGLEMENT FINANCIER

Applicable au 1/09/2024

## TARIF DES AMENDES POUR ABSENCE D'OFFICIEL

	Montant en €
Amende présentée au club pour absence d'un officiel lors d'une réunion (demi-journée)	40,00 €

Attention, une réunion peut comprendre des séries et des finales.

Rappel sur la présence des officiels

- Jusqu'à 2 nageurs : pas d'officiel
- De 3 à 5 nageurs : 1 officiel minimum
- De 6 à 9 nageurs : 2 officiels minimum
- De 10 à 14 nageurs : 3 officiels minimum
- De 15 à 20 : 4 officiels minimum
- Au-delà de 21 : 5 officiels minimum

Les officiels sont à engager sur Extranat en parallèle de l'engagement des nageurs.

## TARIF DES STAGES

	Montant en €
Participation demandée à chaque participant lors d'un stage départemental	200,00 €

# **RAPPEL SUR LES FORMATIONS DES OFFICIELS**

# CALENDRIER SPORTIF 4<sup>IÈME</sup> TRIMESTRE 2024



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
**NATATION**

**COMITE  
DEPARTEMENTAL  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**[cdn44natation@gmail.com](mailto:cdn44natation@gmail.com)**